



AGRI-CIL-PASS ASSISTANCE

SERVICE D'ASSISTANCE EN CAS DE DIFFICULTÉS LIÉES AU LOGEMENT

BÉNÉFICIAIRES

- Salariés d'entreprises du secteur agricole, en difficulté dans leur parcours résidentiel (les préretraités sont assimilés à des salariés)
- Demandeurs d'emploi de moins de 12 mois, anciens salariés d'entreprises du secteur agricole, en difficulté dans leur parcours résidentiel.

NATURE DE L'AIDE

Service d'assistance logement personnalisé, confidentiel et gratuit. Il permet la mise en oeuvre de solutions pour maintenir le salarié dans son logement ou pour l'accompagner dans la recherche d'un nouveau logement.

Un conseiller social écoute et accompagne le salarié pour comprendre et évaluer avec lui la solution la mieux adaptée :

- mise en oeuvre de produits d'Action Logement Services
- et/ou mise en oeuvre de partenariats (services sociaux, associations, organismes financiers...).

Le conseiller social assure un suivi administratif et budgétaire de la demande, la médiation avec les

bailleurs, créanciers ou huissiers, tout au long de l'accompagnement.

Aucune information concernant le salarié n'est transmise à l'employeur.

CONDITIONS

Les situations prises en charge relèvent d'une problématique liée au logement et notamment :

- le maintien dans le logement des locataires et accédants à la propriété en difficulté
- les conséquences du surendettement
- les situations d'urgence (rupture professionnelle, décès, maladie, sinistre, conflits familiaux, etc.)
- l'accès au logement des ménages fragiles (statuts précaires, ressources faibles, logement inadapté, etc.) et des situations prioritaires (sur-occupation, logement indigne, etc.)

CONTACT

- Rapprochez-vous de votre interlocuteur habituel Action Logement ou de votre responsable Action Logement au sein de votre entreprise.
- Ou découvrez l'ensemble des aides sur : actionlogement.fr/le-secteur-agricole

L'AGRI-CIL-PASS ASSISTANCE est réservée aux salariés des entreprises qui versent, à Action Logement Services, leur Participation des Employeurs Agricoles à l'Effort de Construction (PEAEC).

Ce service est proposé sous réserve de l'accord de l'employeur et dans le respect de la confidentialité de la distribution des aides.



Action Logement Services

SAS au capital de 20.000.000 d'euros
Siège social : 19/21 quai d'Austerlitz 75013 Paris - 824 541 148 RCS Paris
Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 17006232
Société de financement agréée et contrôlée par l'ACPR

www.actionlogement.fr @Services_AL